

## ADAPTATIONS SALARIALES :

### modifications MENSUELLES

Décembre 2025

Liste définitive - Version n° 2

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
100.00	CP auxiliaire pour ouvriers	Prime	Paiement de la <b>prime annuelle</b> équivalent à 31 x le salaire horaire	01-12-25
102.02	Carrières de petit granit et calcaire à tailler Provinces Liège et Namur	Prime	Calcul et octroi de la <b>prime Sainte Barbe</b> correspondant au paiement d'un jour férié légal	01-12-25
102.04	Carrières de grès et quartzite	Chèques-cadeaux	<b>Province de Liège</b> Calcul et octroi de la <b>prime de la Sainte-Barbe</b> d'un montant de <b>17,35 €</b>	01-12-25
102.08	Carrières et scieries de marbres	Prime	Calcul et octroi de la <b>prime</b> , prévue par certaines entreprises pour <b>fête patronale</b> de <b>24,79 €</b>	01-12-25
102.09	Carrières de calcaire non taillé et fours à chaux, carrières de dolomies et fours à dolomies	Chèques-cadeaux	Calcul et octroi du <b>chèque-cadeau de la Sainte-Barbe</b> , selon conditions sectorielles, d'une valeur de <b>40€</b>	01-12-25
102.09	Carrières de calcaire non taillé et fours à chaux, carrières de dolomies et fours à dolomies	Prime	Calcul de la <b>prime d'ancienneté pour l'ouvrier</b> ayant une ancienneté d'au moins 10 ans au moment de l'octroi.	01-12-25
102.11	Ardoisières, carrières de coticules et pierres à rasoir de kaolin et de sable  Provinces du BW, Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur	Indexation	Indexation de <b>1 %</b> : - des salaires minima et effectifs	01-12-25
107.00	Maîtres tailleurs, tailleuses et couturières	Chèques-cadeaux	Un <b>chèque-cadeau de 40 €</b> est octroyé à chaque travailleur	01-12-25
112.00	Entreprises de garage	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-12-25
118 sauf 118.03	Industrie alimentaire SAUF boulangeries et pâtisseries artisanales	Prime	Calcul et octroi de la <b>prime annuelle de 55€</b>	01-12-25
118.03	Boulangeries et pâtisseries artisanales	Prime	Calcul et octroi de la <b>prime annuelle de 55€</b>	01-12-25
119.00	Commerce alimentaire (régime général, boucheries et charcuteries, boissons)	Prime	Calcul et octroi de la <b>prime annuelle de 112,20€</b>	01-12-25
126.00.02 (emp)	Ameublement et industrie transformatrice du bois (employés)	Prime	<b>Employeur qui occupait des employés (CP 200) ET des ouvriers avant le 01/09/2019</b> Calcul et octroi d'une <b>prime temporaire</b> pour les employés concernés par les conditions	01-12-25
132.00.00 (ouv)	Travaux techniques agricoles et horticoles (ouvriers)	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-12-25
132.00.02 (emp)	Travaux techniques agricoles et horticoles (employés)	Prime	<b>Employeur qui occupait des employés (CP 200) ET des ouvriers avant le 01/09/2019</b> Calcul et octroi d'une <b>prime temporaire</b> pour les employés concernés par les conditions	01-12-25
140.01	Autobus et autocars	Chèques-cadeaux	<b>Pour le personnel roulant des services réguliers spécialisés</b> Les ouvriers qui du fait des vacances annuelles n'ont pas droit à l'indemnité RGPT au cours d'un mois déterminé, ont droit à un chèque cadeau d'une valeur correspondante à: - <b>21 €</b> avec un régime de travail de plus de 25h sur 38h - <b>14 €</b> avec un régime de travail de max 25h sur 38h Ce chèque cadeau sera octroyé à l'occasion de <b>Saint-Nicolas ou de Noël de l'année concernée</b> , indépendamment du fait que l'ouvrier soit encore en service ou pas.	01-12-25
140.01	Autobus et autocars	Eco-chèques	<b>Pour le personnel de garage</b> Octroi des éco-chèques	01-12-25

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
140.03	Transport routier et logistique pour compte de tiers	Eco-chèques	<b>Pour le personnel de garage et le personnel non roulant</b> Calcul et octroi des éco-chèques	01-12-25
144.00.00 (ouv)	Agriculture (ouvriers)	Eco-chèques	Calcul et commande des <b>éco-chèques</b> par le Fonds social auprès d'Edenred. Le montant des éco-chèques est facturé par le Fonds aux employeurs. Edenred charge les éco-chèques sur les cartes des travailleurs.	01-12-25
144.00.02 (emp)	Agriculture (employés)	Eco-chèques	Calcul et commande des <b>éco-chèques</b> par le Fonds social auprès d'Edenred. Le montant des éco-chèques est facturé par le Fonds aux employeurs. Edenred charge les éco-chèques sur les cartes des travailleurs.	01-12-25
144.00.02 (emp)	Agriculture (employés)	Prime	<b>Employeur qui occupait des employés (CP 200) ET des ouvriers avant le 01/09/2019</b> Calcul et octroi d'une <b>prime temporaire</b> pour les employés concernés par les conditions	01-12-25
145.00.02 (emp) - sauf 145.04.02	Horticulture, sauf parcs et jardins (employés)	Eco-chèques	Calcul et commande des <b>éco-chèques</b> par le Fonds social auprès d'Edenred. Le montant des éco-chèques est facturé par le Fonds aux employeurs. Edenred charge les éco-chèques sur les cartes des travailleurs.	01-12-25
145.00.02 (emp) - sauf 145.04.02	Horticulture, sauf parcs et jardins (employés)	Prime	<b>Employeur qui occupait des employés (CP 200) ET des ouvriers avant le 01/09/2019</b> Calcul et octroi d'une <b>prime temporaire</b> pour les employés concernés par les conditions	01-12-25
145.01	Floriculture	Eco-chèques	Calcul et commande des <b>éco-chèques</b> par le Fonds social auprès d'Edenred. Le montant des éco-chèques est facturé par le Fonds aux employeurs. Edenred charge les éco-chèques sur les cartes des travailleurs.	01-12-25
145.03	Pépinières	Eco-chèques	Calcul et commande des <b>éco-chèques</b> par le Fonds social auprès d'Edenred. Le montant des éco-chèques est facturé par le Fonds aux employeurs. Edenred charge les éco-chèques sur les cartes des travailleurs.	01-12-25
145.04.00 (ouv)	Aménagement de parcs et jardins (ouvriers)	Eco-chèques	Calcul et commande des <b>éco-chèques</b> par le Fonds social auprès d'Edenred. Le montant des éco-chèques est facturé par le Fonds aux employeurs. Edenred charge les éco-chèques sur les cartes des travailleurs.	01-12-25
145.04.02 (emp)	Aménagement de parcs et jardins (employés)	Eco-chèques	Calcul et commande des <b>éco-chèques</b> par le Fonds social auprès d'Edenred. Le montant des éco-chèques est facturé par le Fonds aux employeurs. Edenred charge les éco-chèques sur les cartes des travailleurs.	01-12-25
145.04.02 (emp)	Aménagement de parcs et jardins (employés)	Prime	<b>Employeur qui occupait des employés (CP 200) ET des ouvriers avant le 01/09/2019</b> Calcul et octroi d'une <b>prime temporaire</b> pour les employés concernés par les conditions	01-12-25
145.05	Fructiculture	Eco-chèques	Calcul et commande des <b>éco-chèques</b> par le Fonds social auprès d'Edenred. Le montant des éco-chèques est facturé par le Fonds aux employeurs. Edenred charge les éco-chèques sur les cartes des travailleurs.	01-12-25
145.06	Culture maraîchère et semences horticoles	Eco-chèques	Calcul et commande des <b>éco-chèques</b> par le Fonds social auprès d'Edenred. Le montant des éco-chèques est facturé par le Fonds aux employeurs. Edenred charge les éco-chèques sur les cartes des travailleurs.	01-12-25
145.07	Culture des champignons et truffes	Eco-chèques	Calcul et commande des <b>éco-chèques</b> par le Fonds social auprès d'Edenred. Le montant des éco-chèques est facturé par le Fonds aux employeurs. Edenred charge les éco-chèques sur les cartes des travailleurs.	01-12-25
149.02	Carrosserie	Eco-chèques	Octroi des <b>éco-chèques</b>	01-12-25
200.00	CP auxiliaire pour employés	Prime	<b>Employeur qui occupait des employés ET des ouvriers avant le 01/09/2019</b> Calcul et octroi d'une <b>prime temporaire</b> pour les employés concernés par les conditions	01-12-25
202.00	Commerce de détail alimentaire	Prime	Calcul et octroi de la <b>prime annuelle de 148,74 €</b>	01-12-25
203.00	Carrières de petit granit	Chèques-cadeaux	Pour la <b>Saint-Nicolas</b> , octroi d'un <b>chèque cadeau de 29,79 €</b> par employé, <u>augmenté de 12,39 € par enfant à charge</u>	01-12-25
220.00	Industrie alimentaire	Prime	Calcul et octroi d'une <b>prime annuelle de 80 € uniquement SI l'entreprise :</b> - n'a pas souscrit au plan de pension sectoriel - ET n'a pas conclu, au plus tard le 31/12/15, une convention collective d'entreprise accordant aux membres du personnel un avantage rémunératoire	01-12-25
226.00	Commerce international, transport et logistique	Eco-chèques	Calcul et octroi des éco-chèques	01-12-25
227.00	Secteur audio-visuel	Prime	Paiement de la <b>prime annuelle de 323,41 €</b>	01-12-25
302.00	Industrie hôtelière	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-12-25
303.03	Exploitation de salles de cinéma	Eco-chèques	Calcul et octroi des éco-chèques	01-12-25

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
303.03	Exploitation de salles de cinéma	Prime	<p><b>Prime d'ancienneté :</b>            L'ouvrier ayant au moins 3 ans d'ancienneté perçoit une prime annuelle, selon les conditions sectorielles, avec les salaires du mois de décembre.</p> <p>Le montant s'élève à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>255,50 €</b> entre 3 ans et moins de 6 ans de service</li> <li>- <b>474,45 €</b> entre 6 ans et moins de 9 ans de service</li> <li>- <b>693,41 €</b> à partir de 9 ans de service.</li> </ul>	01-12-25
303.03	Exploitation de salles de cinéma	Prime	Paiement de la <b>prime annuelle de 262,80 €</b>	01-12-25
306.00	Entreprises d'assurances	Prime	Calcul de la <b>prime annuelle</b> d'un montant de <b>150€ brut</b> , à défaut d'avantage équivalent net de 100€.	01-12-25
307.00	Entreprises de courtage et agences d'assurances	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-12-25
313.00	Pharmacies	Prime	Paiement des <b>primes annuelles</b> de <b>125 € - 176 € - 130,54 €</b>	01-12-25
314.00	Coiffure et soins de beauté	Indexation	<p>Indexation de <b>2 %</b>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des salaires minima et effectifs</li> <li>- de l'indemnité outils de travail</li> </ul>	01-12-25
317.00	Services de gardiennage et/ou de surveillance	Prime	Prime annuelle employés de : <b>207,18 €</b>	01-12-25
326.00	Gaz & électricité	Indexation	<p>Indexation de <b>0,1655 %</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des salaires minima précédents</li> <li>- de l'indemnité d'inconfort</li> <li>- de la prime de secourisme</li> </ul>	01-12-25
327.03	Entreprises de travail adapté des Région wallonne et Communauté germanophone	Chèques-cadeaux	<p><b>Pour la Région Wallonne</b></p> Octroi d'un chèque-cadeau	01-12-25
333.00	Attractions touristiques	Prime	<p>Calcul et Paiement de la <b>prime annuelle</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de <b>409,68 €</b> brut pour les <b>employés</b></li> <li>- de <b>358,47 €</b> brut pour les <b>ouvriers</b>.</li> </ul>	01-12-25
Apprentis/S tagiaires	Apprentis/Stagiaires	! Info new's	<p><b>Passage automatique à l'année supérieure</b>, sauf si le client nous informe que le stagiaire a échoué :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stagiaires IFAPME (RW) entrés à partir du 01/09/23 et stagiaires SFPME (RBC) entrés à partir du 01/09/2024, dont la formation a débuté au 1er semestre de l'année (soit entre le 01/01 et le 30/06) (conventions "nouveau régime") : au 01/12</li> </ul>	01-12-25
CAP	CAP en Région Wallonne (AVIQ)	Indexation	Les <b>CAP en Région Wallonne (AVIQ)</b> uniquement sont indexés suivant la commission paritaire à laquelle ils sont rattachés	01-12-25